



Le 17 octobre 2013,

LE FOOTBALL CONTRE LE RACISME : TELECHARGEZ L'APP-LICRA

Dans le cadre de la semaine d'action du football européen contre le racisme organisée par le réseau FARE (Football Against Racism in Europe) du 15 au 29 octobre 2013, la LFP, l'UCPF et EVIAN THONON GAILLARD FOOTBALL CLUB mettent en avant l'App-LICRA, première application mobile antiraciste, conçue par la Licra.

A l'occasion de la 10^e journée de Ligue 1, la LFP, l'UCPF et EVIAN THONON GAILLARD FOOTBALL CLUB relaient sur leurs supports de communication (site, programme de match, écran géant) cette application mobile disponible depuis juin dernier sur l'App Store et Google Play.

Cette application novatrice incite les citoyens à agir de manière concrète contre le racisme à l'aide de leur smartphone.

Parmi ses fonctionnalités inédites, l'app-Licra permet de géolocaliser les tags racistes en un clic pour en accélérer les procédures d'effacement.



Géolocalisation des tags racistes : une photo, un clic. Grâce à l'application, tout tag raciste pourra désormais être géolocalisé et traité en un temps record par la plateforme juridique de la Licra en collaboration avec les services municipaux des villes concernées.

Aide aux victimes et assistance juridique d'urgence : l'app-Licra renforce encore l'accessibilité du service juridique de la Licra qui vient en aide aux victimes et aux témoins. Droits, conseils, bons réflexes à adopter, elle fournit un accès direct et facile aux informations indispensables.

Guide témoins : que faire en cas d'agression ou de discrimination de nature raciste ? Les premières minutes sont essentielles pour agir. L'application guide les témoins pas à pas quant aux démarches à accomplir.

Education et fil info : abécédaire antiraciste, actualités de la Licra et de la lutte antiraciste en temps réel, partage d'informations, l'app-Licra fournira toutes les données utiles pour s'informer et convaincre.



Dans la lignée des applis citoyennes, cette première application mobile antiraciste est accessible à tous et téléchargeable gratuitement sur l'App Store et Google Play. L'application est destinée aux iPhones 4, 4S, 5 et 5S ainsi qu'aux smartphones Android dotés de caméras, d'un accès Internet et disposant des configurations techniques requises (<http://www.adobe.com/fr/products/air/tech-specs.html>).

A propos de la LICRA

La ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme est une association fondée en 1927 et dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies et du Conseil de l'Europe. La Licra, se plaçant en dehors de tous partis politiques et de toutes organisations philosophiques et confessionnelles, a pour objet de combattre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et les discriminations et défendre leurs victimes individuelles ou collectives ; de promouvoir les droits de la personne humaine et prévenir, par une action éducative et positive, toute atteinte qui pourrait leur être portée ; de combattre la négation et l'apologie des génocides et des crimes contre l'humanité, et défendre l'honneur et la mémoire de leurs victimes.

86 ans après l'émblématique procès Schwarzbard, qui fût à l'origine de sa création, la Licra poursuit avec la même détermination ses combats en justice. Au plus proche des victimes, elle met à leur service ses compétences juridiques et sa force d'action militante représentées par plus de 80 avocats bénévoles. À l'origine de la loi dite «antiraciste» de 1972, la Licra peut se constituer partie civile et soutenir les victimes devant les tribunaux. L'association opère également un travail précurseur



contre les contenus racistes sur Internet. Sur le terrain législatif, la Licra représente une véritable force de proposition pour les gouvernements.

Organisées en collaboration avec le corps enseignant, de multiples actions de « formation citoyenne » permettent d'enseigner aux élèves le respect de l'être humain, le sens de la justice et de la solidarité, tout en leur faisant prendre conscience des dangers du racisme. Pour mettre en œuvre cette politique éducative, la Licra, partenaire du Ministère de l'Éducation Nationale, mobilise tout au long de l'année son réseau de bénévoles formés à cet effet et intervenant à travers toute la France.

Avec le monde du sport, la Licra poursuit deux objectifs majeurs : sensibiliser la jeunesse à la citoyenneté via le sport et combattre les dérives violentes qui l'affectent. Partenaire du Ministère des Sports, de la LFP, de nombreuses fédérations et clubs, la Licra encourage et valorise les initiatives de promotion du respect d'autrui à travers le sport. Considérant le sport comme un modèle en matière d'intégration et de mixité sociale, la Licra est membre permanent du bureau exécutif du réseau FARE (Football Against Racism in Europe). À ce titre, elle coordonne pour la France chaque année au mois d'octobre la semaine européenne de lutte contre le racisme dans le football.

Parce que « ceux qui ne connaissent pas leur histoire s'exposent à ce qu'elle recommence », a écrit Elie Wiesel, prix Nobel de la paix et membre de son comité d'honneur, la Licra s'attache à transmettre la mémoire de la Shoah et des différents génocides qui ont émaillé le XXe siècle. Elle a ainsi impulsé le travail de réflexion sur leur reconnaissance par les autorités françaises, hier celui des Arméniens, des Juifs, des Tsiganes et des Cambodgiens, aujourd'hui celui des Tutsis rwandais et des Darfouris.

Présente aux grands rendez-vous mondiaux de lutte contre le racisme afin d'alerter les citoyens et les dirigeants, la Licra dispose d'un réseau d'une dizaine de sections à l'étranger.

A propos de la LFP

La Ligue de Football Professionnel régleme nte le football professionnel français. A ce titre la LFP organise et gère quatre compétitions : la Ligue 1 (380 matches), la Ligue 2 (380 matches), la Coupe de la Ligue (44 matches) et le Trophée des Champions (1 match). La LFP finance toutes opérations ou toutes actions aptes à développer les ressources du football professionnel dans le but d'en assurer la promotion. La LFP applique les sanctions prononcées par ses instances vis-à-vis des groupements sportifs membres et de ses licenciés. La LFP assure la défense des intérêts matériels et moraux du football professionnel.

La LFP est le premier organisateur de spectacle vivant de France, avec plus de 800 matches par saison, plus de 10 millions de spectateurs (dont 7,3M pour la Ligue 1, 2,6M pour la Ligue 2 et 0,5M pour la Coupe de la Ligue). Lors de la saison 2012-2013, la Ligue 1 comptait 73 diffuseurs dans 216 territoires.



Le fonctionnement de la LFP repose sur une assemblée générale, un conseil d'administration, un bureau et un Président. Pour remplir ses différentes missions, la LFP emploie 51 personnes et s'appuie sur 50 délégués bénévoles présents sur les stades le jour des matches, et des commissions regroupant 126 bénévoles.

A propos de l'UCPF

Créée en 1990 avec la volonté de faire entrer le football de clubs dans la modernité, l'Union des Clubs Professionnels de Football (Ligue 1, Ligue 2 et National Pro) a pour mission de :

- Défendre les intérêts généraux et particuliers des clubs notamment au sein des Instances du football
- Apporter aux instances toutes propositions concernant les clubs
- Resserrer les liens de solidarité entre les membres de l'Union
- Etudier les questions sociales, économiques, juridiques et professionnelles qui lui sont soumises et la recherche de tous les moyens propres à les résoudre dans l'intérêt des clubs

L'UCPF regroupe à ce jour l'ensemble des clubs professionnels français (43), elle est présidée depuis 2008 par Jean-Pierre Louvel (Président du Havre A.C) et son Comité exécutif est composé de 14 membres. Philippe Diallo (membre permanent) en est le Directeur Général.

CONTACTS

Licra :

Camille Lhopitault
Chargée de missions
clhopitault@licra.org
Tel : 01 45 08 08 08

LFP :

Jérôme Belaygue
Responsable communication
jerome.belaygue@lfp.fr
Tel : 01 53 65 38 00

UCPF :

Marie-Laure Houari
Responsable communication
mlhouari@ucpf.fr
Tél : 01 55 73 32 37
Portable : 06 76 48 17 90